Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-212901029-20261119-LOL_19112026_J-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
FINISTÈRE

2026/09/10

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDELEAU

Séance du 19 novembre 2026

NOMBRES DE MEMBRES			
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	15	15

Date de la convocation
Le 05 novembre 2026
Date d'affichage

L'an deux mil vingt-six,
et le deux du mois de novembre,
à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yvon COQUIL, Maire.

Présents : M. Yvon COQUIL. M. Jean-François SARREAU. Mme Laëtitia PERON. M. Patrice LE SERGENT. Mme Mélissa LALLOUËT. M. Bernard RANNOU. Mme Christine QUÉAU. M. Hervé LE COËNT. Mme Sandra BAYLE. M. Pascal DUGUÉ. M. Sylvain DREVILLON. Mme Clémence LAMER. Mme Aurélie LE FOLL. M. Steven BARON. Mme Sandra L'HURIEC.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie LE FOLL

Objet de la Délibération
Décision modificative n° 02/2026 au Budget Principal 2026.

M. le Maire expose à l'assemblée :

➢ Considérant qu'il y a lieu, pour régulariser la comptabilité de l'ordonnateur et celle du comptable, de voter les virements de crédits et les autorisations spéciales indispensables pour couvrir les recettes et les dépenses ci-dessous visées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les excédents de recettes et de dépenses indiqués ci-après et vote les autorisations spéciales et les virements de crédits suivants :

☐ **En section de fonctionnement :**

✓ *En dépenses :*

- Chap 068 - Art. 681 : Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges de fonctionnement : **+ 57,52 €**

- Chap 011 - Art. 611 : Contrats de prestations de services **- 57,52 €**

Pour extrait conforme,
M. le Maire,
Yvon COQUIL.

MAIRIE DE LANDELEAU (FINISTÈRE)